

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 16 Décembre 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi seize décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire

*Date de la convocation dématérialisée adressée par Monsieur Pierre PERRIN, Maire : 9 Décembre 2024*

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 7
Élus présents : 22	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 7

**Secrétaire de séance : M. Rémi REUTHER, Adjoint au Maire**

### **Présents :**

M. Alain JANSEN, M<sup>me</sup> Hélène MULLER, M. Pierre SCHNEIDER, Mme Marie-Laure KOESSLER, M. Rémi REUTHER, M<sup>me</sup> Brigitte SCHLEIFER, Adjoint au Maire ;

M. GERHARDY Martial, M<sup>me</sup> Fabienne BIGNET, M<sup>me</sup> Monique WAMSLER, M. Pierre SIMON, M. Jean-Philippe DECOUR, M. Daniel MAENNER, M. Sabin MUNTEAN, M<sup>me</sup> Isabelle DURINGER, Mme Solange WOLFF MINTSA, M<sup>me</sup> Annabella PINTO, M. Jérôme FLAGEY, M. Olivier MULLER, M. François CHABAS, M<sup>me</sup> Odile NGO YANGA, M. Julien MASSON Conseillers Municipaux.

**Absents ayant donné mandat** conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Bernard WEBER, Adjoint au Maire a donné procuration à M. Alain JANSEN, Adjoint au Maire, M<sup>me</sup> Myriam JOACHIM, Adjointe au Maire a donné procuration à M. Rémi REUTHER, Adjoint au Maire,

Mme Nadia THOMAS, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Pierre PERRIN, Maire, M. Laurent REYMANN, Conseiller Municipal a donné procuration à M. Pierre SCHNEIDER, Adjoint au Maire,

M. Mario VOECKEL, Conseiller Municipal a donné procuration à Mme Hélène MULLER, Adjointe au Maire,

Mme Fanny GOURDIN, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Sabin MUNTEAN, Conseiller Municipal,

Mme Virginie JACQUEMIN, Conseillère Municipale a donné procuration à Mme Brigitte SCHLEIFER, Adjointe au Maire.

**52/2024 – AFFAIRES DU PERSONNEL - MISE A JOUR DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PERSONNEL  
COMMUNAL – GÉNÉRAL**

Le règlement intérieur du personnel de la commune définit les règles applicables à l'ensemble des agents communaux en matière d'organisation du travail, de discipline, d'hygiène et de sécurité, d'utilisation des locaux et des équipements, etc. Il constitue un outil essentiel pour garantir le bon fonctionnement de la collectivité et le respect des droits et obligations des agents.

Le règlement intérieur actuel de la commune a été approuvé par le Comité technique paritaire du 22 Février 2009.

La nécessité d'actualiser de ce dernier s'est imposé rapidement. En effet certains articles du règlement intérieur, relatifs à des thématiques telles que le télétravail, le compte épargne temps, la journée de solidarité, l'usage des moyens informatiques ou encore la protection fonctionnelle, ne correspondent plus aux pratiques actuelles ou ne sont pas en adéquation avec les textes réglementaires en vigueur.

Face à ce constat, une démarche participative avec le concours d'un groupe d'agents volontaires issus de la majorité des services concernés a été engagée pour la réécriture du nouveau règlement intérieur.

Après sa finalisation, le projet a été soumis à l'examen du Comité social et territorial lors de sa réunion du 28 novembre 2024. Le Comité a formulé un avis favorable au projet.

***Le Conseil Municipal,***

***VU le code général des collectivités territoriales ;***

***VU l'avis favorable du Comité Social et Territorial en en date du 28 novembre 2024.***

***après en avoir délibéré, à l'unanimité,***

***ADOpte le nouveau règlement intérieur qui annule et remplace le précédent et dont la nouvelle version est jointe en annexe à la présente délibération.***

***Pour extrait conforme***

**Souffelweyersheim, le 17 Décembre 2024**

**Le Secrétaire de séance**  
  
**Rémi REUTHER**

**Le Maire**  
  
**Pierre PERRIN**

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le 17 Décembre 2024